

Lettre municipale

Dangé-St-Romain

Janvier 2019

Le Mot du Maire

Madame, Monsieur

Chers amis,

2019...Une nouvelle année vient de commencer ...Je vous la souhaite « lumineuse ». En effet, « En faisant scintiller notre lumière, nous offrons aux autres la possibilité d'en faire autant » écrivait Nelson Mandela. Je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour une année sereine, colorée de projets heureux et d'attentions au bien-vivre ensemble.

2019 : année de travaux :

Le lotissement du Gué va s'agrandir ...18 lots et un espace naturel où interviendront écoliers, partenaires du SEL (système d'échange local) et l'association Prom'haies pour un lieu de vie agréable et partagé qui pourra devenir « un jardin-forêt »

Le pont va donc s'agrandir d'une passerelle...ce qui va nécessiter 8 mois de travaux...sans doute à partir de Mars/Avril. Un passage alterné pour piétons et voitures est prévu mais poids lourds et cars devront passer par Ingrandes ou Les Ormes. Désolé pour les difficultés occasionnées ... mais c'est pour plus de sécurité ensuite.

2019 : année de réflexion

La piscine : j'aurais aimé parler de travaux de rénovation, mais actuellement je n'ai pas de réponse et ne suis pas optimiste. Quant au gymnase, j'attends une date pour sa réfection. Ces deux bâtiments relèvent de la compétence de l'agglomération.

Le regroupement des Ecoles : ce n'est encore qu'un projet, mais il nous faut penser ... à plus de cohérence et de modernité : regrouper nos écoles sur Daudet et Souché en lien avec l'Education Nationale, serait plus rationnel et éviterait les déplacements des parents entre Maternelle et Élémentaire. Le site de Pergaud serait alors consacré aux centres de loisirs jeunes pour un lieu de convivialité et de partage. Aucune décision n'est prise, avec les parents d'élèves et les enseignants, il nous faut affiner notre réflexion.

2019 : année de festivités :

La deuxième quinzaine de Juillet, nous avons en projet d'accueillir les « Heures vagabondes », manifestation proposée par le Conseil départemental, mais qui nécessite 150 bénévoles...Si notre candidature est retenue, nous aurons besoin de toutes les bonnes volontés. Merci d'avance.

2019 : année de nouveautés :

Concernant notre recherche de médecins, nous prospectons toujours...Nous poursuivons notre réflexion, avec des personnels de la santé, à l'écriture d'un projet médical. Une possibilité de cabinet secondaire est avancée...Nous sommes actuellement dans l'attente de réponse du Conseil de l'Ordre. A suivre...

A noter qu'à l'Ehpad Les Tournesols, naît un projet de télémedecine, permettant une présence médicale encore plus accrue, de jour comme de nuit.

La médiathèque, place René Monory, devient de compétence Grand Châtellerault à partir du 1^{er} janvier 2019. Nous faisons donc partie de deux réseaux, celui des communes voisines ex Portes du Poitou et réseau Agglomération...Nous pourrions ainsi bénéficier d'ouvrages plus variés et d'animations plus nombreuses à l'attention des Ecoles, des Associations ou autres groupes désirant s'ouvrir à la médiathèque. Un véritable atout pour le développement de la Lecture.

Oui, vous le voyez, notre « présent » n'est pas un « passé » révolu, il est vraiment le moment de la réflexion, du choix et de l'action.

A tous, je renouvelle mes vœux pour une belle et bonne année 2019.

Très sincèrement,

Claude Daguisé

Directeur de la publication: Claude Daguisé - **Responsable de la communication:** Carole Loizon

Réalisation: Commission Communication—**Conception/Impression :** Imprimerie des Ormes—Les Ormes 05 49 85 05 77

Vie communale

Eglises Accueillantes

Le 24 octobre, visite guidée Eglise St Pierre et ses vitraux, exposition « Les Monstres dans l'art Roman » et concert de la chorale « Entre Vienne et Creuse ».

Animation proposée par le Pays d'Art et d'Histoire



Lire en Vienne le 24 octobre: spectacle de magie pour les enfants dans la salle des fêtes

Le **jeudi 8 Novembre**, M. Jean René Gouron a brillamment exposé l'histoire de la guerre 14-18. Une rétrospective très documentée sur les différentes étapes et les principaux combats.

Le **dimanche 11**, à 17h, Mme Françoise Allignet, du CCHA (Centre Châtelleraudais d'Histoire et d'Archives) a présenté le film « Le châtelleraudais à l'épreuve de la Grande Guerre ». Plus de 2000 documents recueillis auprès des habitants de notre territoire ont permis de réaliser ce double DVD: la vie à la belle époque, la mobilisation, nos poilus, les lettres des soldats, la victoire et la fin de la guerre, l'après-guerre.

Merci à ces deux passionnés de notre Histoire.



Inauguration du bus du CAP Jeunes le 16 Octobre

Cérémonies du 11 Novembre

Avec l'UNC et la participation des pompiers et de l'Union musicale, le centenaire de la Grande Guerre a rassemblé une foule importante devant les monuments aux morts le dimanche 11 Novembre.

Les collégiens s'y étaient retrouvés 2 jours avant pour commémorer ce centenaire à Saint Romain, chanter, lire des textes, des poèmes et des lettres de poilus.



Remise de médailles à

-Philippe BAZIN: médaille bronze du Mérite UNC

-Jacques ROY: médaille vermeil du Mérite UNC





Spectacle pyrotechnique et Noël des employés communaux le vendredi 21 décembre.

JUMELAGE

Ce fut l'occasion de consolider nos liens avec les Mamérois. Les 15 et 16 décembre, des membres de la municipalité et des associations ont participé au Marché de Noël à Mamer.

Le Téléthon

Différentes actions ont été menées en faveur du Téléthon par des associations de la commune:

- les bougies flottantes avec le Conseil des Jeunes
- soirée avec défi ping/boules par le Tennis de table, le sport boules et le comité de jumelage de Dangé/Mamer
- le pot au feu géant du Floréal
- le club de Tarot



Le marché de Noël Samedi 1er décembre

Plus de 80 exposants étaient au rendez-vous dans les chalets et les stands installés et décorés par les employés municipaux, dans la salle des fêtes ou dans la salle du conseil.

Les nombreux visiteurs ont bravé la pluie et n'avaient que l'embarras du choix devant les étals bien achalandés. Ils pouvaient aussi se réconforter avec les gâteaux, les crêpes, le vin chaud ou se restaurer avec les tartines, la truffade ou la tartiflette préparées par la dizaine d'associations de la commune présente.

Pendant ce temps, le Père Noël sillonnait les allées et distribuait des friandises tandis que les enfants pouvaient faire des tours de petit train avec les Bartos clowns, des tours de poneys ou assister aux spectacles de Guignol.

Dans le cadre du Téléthon, le Conseil des Jeunes a vendu des lanternes flottantes dont le lâcher sur la Vienne a été reporté à cause du mauvais temps.

La municipalité remercie les exposants, le Conseil des Jeunes, tous les bénévoles ainsi que les services techniques qui ont contribué au succès de cette manifestation.



Vie communale

Commémoration du 5 décembre



Journée Nationale d'hommage aux « Morts pour la France » de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.



Conseil des Sages

Le Conseil des Sages est toujours à la recherche de photos de classes du 20ème siècle pour alimenter son exposition sur le thème de l'école.



L'activité médiation animale à l'EHPAD a toujours beaucoup de succès auprès des résidents qui s'occupent des petits animaux.

La Cérémonie des vœux du Maire le 4 janvier a été l'occasion d'accueillir les 30 nouveaux Dangéens et les 20 bébés de l'année.

Nous leur souhaitons la bienvenue.



Les pompiers ont fêté la Sainte Barbe le 19 janvier



Distinction

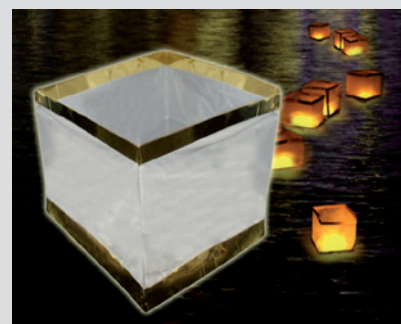
Le cercle des médaillés de la jeunesse et des sports et de la vie associative a décoré M. Didier Ledon et Melle Morin du plateau d'argent pour leur investissement.



Le Conseil des Jeunes

Le Conseil des Jeunes se réunit régulièrement et participe à des actions telles que :

- * Promotion du Téléthon à l'occasion du marché de Noël
- * Distribution des colis de Noël aux personnes âgées de la commune
- * Réalisation d'une boîte à livres





Soirée de la Saint Patrick le 16 mars avec un groupe de musique traditionnelle



hENOAZH

Réservations à la Maison des associations au 05 49 19 73 22
Entrée 6€- gratuit - de 12 ans

CCAS

- Goûter des aînés le jeudi 30 Avril à partir de 14h30 animé par Flash musette.



- Bourse aux vêtements le samedi 6 Avril

ANIMATIONS AUX TOURNESOLS ET AU FLORÉAL

- ♦ Jeudi 24 Janvier à 15h30: galette des rois aux tournesols pour tous les résidents de l'EHPAD et du foyer . Ouvert à tous.
- ♦ Jeudi 31 Janvier à 15h: après-midi dansante avec l'accordéoniste M. Ausseur.
- ♦ Mardi 5 Février à 14h30: assemblée générale de l'amicale le Floréal.

5ème édition des Naturales



Dimanche 12 Mai



Renseignements et inscriptions
à la mairie au 05 49 86 40 01

Semaine de la sécurité près de chez vous

Vous êtes de plus en plus exposés à toutes sollicitations malveillantes (arnaques – escroqueries – démarchages)

Comment s'en protéger ? Comment les déjouer ?

Dans le cadre de la charte de solidarité avec les aînés , la MSA Poitou et les partenaires vous proposent 5 lieux – 5 dates

Conseils – Trucs et astuces vous seront apportés

4 mars : THURE

5 mars : VOUNEUIL/VIENNE

6 mars : PLEUMARTIN

7 mars : LENCLOITRE

8 mars : LES ORMES

Travaux

La place de la mairie et les trottoirs du centre bourg ont été décapés par une société spécialisée. Ce nettoyage a été réalisé sans utilisation de produits chimiques.

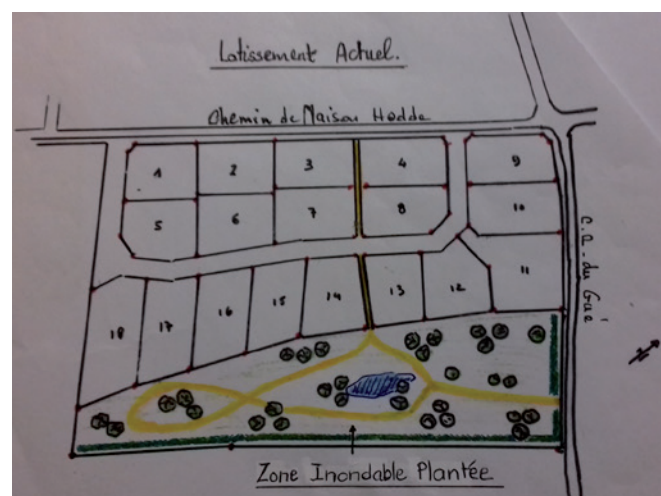


La piste cyclable entre la sortie de Dangé-St-Romain et la route de Buxières a été goudronnée.



Projet d'agrandissement du lotissement du Gué:

Plan du futur lotissement comprenant 18 parcelles.



Informations Administratives

Carte Nationale d'Identité et Passeport

Attention, les démarches en mairie se font sur rendez-vous et sont à anticiper au moins 3 mois à l'avance.

Pour un traitement plus rapide, vous pouvez effectuer une pré-demande sur le site de la Préfecture; n'oubliez pas de consulter la liste des pièces à fournir qui se trouve à la fin du dossier. De même, pensez à bien imprimer le dossier et à prendre un rendez-vous en mairie.

Vous devrez notamment fournir une photo d'identité datant de moins de 6 mois et les originaux de vos justificatifs.

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi-Jeudi-Vendredi: 9h-12h / 14h-17h

Mardi: 9h-12h / **15h**-17h

Mercredi –samedi: 9h-12h

PACS

Vous souhaitez vous pacser?

**Pensez à prendre rendez-vous en mairie du lundi au vendredi pendant les horaires d'ouverture
(pas de RV le samedi matin)**

Recensement militaire

Le recensement pour les jeunes de 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire. Il faut alors se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Après ces démarches, le jeune obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics (baccalauréat, permis de conduire...).

Tri des déchets

Nous sommes habitués maintenant à trier nos déchets.

Même au cimetière, nous devons le faire:

3 bacs sont à disposition, plastiques, gravats, végétaux.

Merci de respecter ce tri.

Tarifs de location de la salle Jules Ferry

	Habitant de Dangé-St-Romain	Hors commune
Week-end (2 jours)	150€	300€
Week-end (1 jour)	80€	160€
4h en semaine	35€	70€

Des changements à la médiathèque

Depuis le 1er Décembre 2018, Pauline Boisgrollier remplace Roselyne Garnier à la médiathèque. Nos remerciements à Roselyne pour ses 21 ans d'investissement au service des lecteurs et bienvenue à Pauline qui vous accueillera aux mêmes horaires. Aidée par Suzy, la coordinatrice du réseau, elle pourra ainsi recevoir les écoles, les associations et autres groupes désirant s'ouvrir à la médiathèque.

Rappel des horaires:

Le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h

Le vendredi de 16h à 19h

Le samedi de 9h30 à 12h.

GLYPHOSATE

La loi Labbé vous connaissez? Elle va modifier vos habitudes.

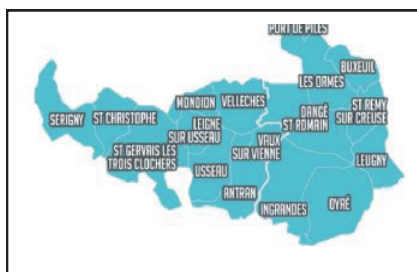
C'est l'interdiction des pesticides: depuis 2017, les pesticides sont interdits pour beaucoup d'espaces publics. Depuis le 1er janvier 2019, ils le sont aussi pour les espaces des particuliers. Vous ne trouvez plus de glyphosate ou autres produits dans les commerces. Seuls les produits « bio-contrôle » sont autorisés.

Depuis 2 ans, les services techniques utilisent de nouvelles méthodes de travail ou des nouveaux choix de revêtements des trottoirs ont été faits (végétalisés ou avec de l'enrobé ou du béton).

Vous devez donc vous aussi changer vos habitudes en choisissant d'autres méthodes pour garder vos espaces propres: le fleurissement des pieds de murs, des tontes rases de vos allées, vous pouvez aussi essayer le thermique en prenant garde à tous vos environnements (portails en plastique, arbres...). L'arrachage régulier est aussi une solution efficace et sans frais. Des artisans sont présents dans notre canton pour vous proposer des solutions.

Nous vous mettons en garde contre l'usage de sels ou de vinaigre blanc. Beaucoup de communes les ont déjà interdits car très polluants eux aussi pour notre environnement.

Nos mauvaises herbes sont une source de biodiversité intéressante pour tous... alors nous pouvons aussi choisir de les laisser pousser.



SERVICE ENFANCE JEUNESSE

La compétence enfance jeunesse est gérée par la commune de Dangé-Saint-Romain pour les communes de l'ex territoire des Portes du Poitou. Une convention entre les mairies ainsi qu'un comité de pilotage réunissant des élus de chaque commune ont été mis en place pour effectuer une politique jeunesse commune.

Afin d'accueillir de la meilleure des façons vos enfants, nous vous proposons deux accueils de loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans, l'un situé à Dangé-Saint-Romain, l'autre à Ingrandes-sur-Vienne, ainsi qu'un accueil pour les jeunes de 11 à 18 ans, le CAP JEUNES à Dangé-Saint-Romain.



ALSH DANGÉ-SAINT-ROMAIN

3-11 ANS

5 RUE DE LA GRENOUILLERE -
86220 – DANGÉ-SAINT-ROMAIN

Tél : 06.71.28.52.96 - 09.63.56.12.45

Email : centredeloisirdange@orange.fr

ALSH INGRANDES-SUR-VIENNE

3 - 11 ANS

5 RUE DES ÉCOLES -
86220 – INGRANDES-SUR-
VIENNE

Tel : 09.72.97.45.62 – 07.84.08.06.34

clshmableetvienne@free.fr

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font par mail ou par courrier ou directement à l'accueil de loisirs

Pièce à fournir lors de l'inscription :

- Dossier d'inscription (à récupérer à l'accueil de loisirs ou sur le site internet de la mairie).
- Attestation d'assurance extra-scolaires ou responsabilité civile.
- Photocopie des vaccins
- Dernier avis d'imposition.
- Justificatif de domicile.
- Si Comité d'entreprise, justificatif à fournir.

Les règlements se feront directement au trésor public après réception de la facture.

Pour plus d'information sur ces 3 structures, rendez-vous sur le site de la commune.

CAP JEUNES 11-18 ANS

7bis place St Romain
86220 – DANGÉ-SAINT-ROMAIN

Tel : 05.49.86.79.10 Portable : 07.84.08.17.88

Courriel : espacejeuneslesportesdupoitou@hotmail.fr

Facebook : <http://www.facebook.com/capjeunesdange>

Site : <http://www.dangesaintromain.fr/cap-jeunes/>



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE



INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font par e-mail ou directement au CAP JEUNES. Le CAP JEUNES est ouvert aux jeunes scolarisés à partir de la 6ème.

Pièces à fournir lors de l'inscription :

- ➔ Un dossier d'inscription est à remplir (à récupérer au CAP JEUNES ou bien téléchargeable sur le site internet).
- ➔ Attestation d'assurance (responsabilité civile).
- ➔ Photocopie des vaccins.
- ➔ Règlement intérieur signé par les parents et les jeunes.

Communauté d'Agglomération



Prenez le temps en Grand Châtelleraut

L'Office de tourisme de Grand Châtelleraut • une équipe à votre écoute



Les Offices de Tourisme de Grand Châtelleraut

Châtelleraut - Angles-sur-l'Anglin - Bonneuil-Matours - Dangé Saint-Romain
Lencloître - Scorbé-Clairvaux - Vouneuil-sur-Vienne

Châtelleraut, ouvert toute l'année du lundi au samedi,
et le dimanche de juin à septembre

Dangé Saint-Romain, ouvert toute l'année excepté les vacances
de décembre, du mercredi au samedi midi, et le mardi après-midi
de mai à septembre.

Sous réserve de validation des horaires d'ouverture 2019

Tous les horaires d'ouverture sur www.tourisme-chatelleraut.fr



**Demandez le programme
et les réductions de l'année !**

en Offices de Tourisme ou sur www.tourisme-chatelleraut.fr



Bons plans
Animations
Produits locaux
Nature et randonnées
Billets de spectacle
Réductions sur les sites



Office de Tourisme
de Grand Châtelleraut
1 place Sainte Catherine (Hôtel Alaman)
86100 Châtelleraut

05 49 21 05 47
accueil@ot-chatelleraut.fr

Egalement aux antennes d'Angles-sur-l'Anglin - Bonneuil-Matours - Dangé-Saint-Romain - Lencloître - Scorbé-Clairvaux - Vouneuil-sur-Vienne

www.tourisme-chatelleraut.fr





Une gestion publique à votre service

Eaux de Vienne-Siveer est une structure publique qui prend en charge la gestion de l'eau et de l'assainissement collectif et non collectif sur une grande partie du département de la Vienne.

Un prix unique et maîtrisé : depuis 2018, quelle que soit leur commune de résidence, l'ensemble des abonnés Eaux de Vienne paient, au même prix, leur eau potable à des fins domestiques. Vous êtes agriculteur ou industriel ? Des tarifs spécifiques ont été mis en place pour vous, à retrouver sur eauxdevienne.fr / Accès Usagers / Je suis un professionnel / Vente d'eau potable.

Un soutien aux plus démunis : Eaux de Vienne-Siveer est sensible aux difficultés que peuvent rencontrer les ménages pour régler leur facture d'eau. C'est pourquoi votre structure publique a choisi d'adhérer au Fonds Solidarité Logement (FSL) qui accorde des aides financières aux personnes en situation de précarité pour assurer les dépenses relatives au logement. Si vous rencontrez des difficultés financières, vous pouvez vous rapprocher des services sociaux de votre commune ou du conseil départemental. En savoir plus sur fsl86.fr

Le prélèvement mensuel, un atout pour votre budget :

La mensualisation vous permet d'étaler le paiement de votre facture d'eau sur l'année sans vous soucier des échéances. Pendant dix mois, le prélèvement mensuel sur votre compte est le même, sur la base d'un échéancier qui vous a été transmis. Le onzième mois permet la régularisation calculée à partir de la consommation réelle. Vous connaissez avec précision les dates et le montant des prélèvements. Fini les risques d'oubli ! En savoir plus au 05 49 61 61 26 ou par mail à moyensdepaiement@eauxdevienne.fr

Un service gratuit aux abonnés : Depuis eauxdevienne.fr, vous pouvez vous créer un espace personnel sécurisé pour visualiser vos factures, payer en ligne ou mettre à jour vos coordonnées postales. Rendez-vous sur eauxdevienne.fr et cliquer sur « Je me connecte à mon espace abonné ».

Partenariat : le syndicat Eau de Vienne soutient financièrement les actions du comité de jumelage Dangé-Saint-Romain/Koubri.

TRANSPORTS SCOLAIRES

LES BUS AUX COULEURS DE GRAND CHATELLERAULT

Les bus changent de logo: à compter du 01/01/2019 la compétence transport scolaire sera gérée par l'Agglomération Châtelleraudaise, mais le système d'abonnement et les tarifications restent les mêmes.

Tous les abonnés vont recevoir prochainement un courrier accompagné d'une nouvelle carte.

Pour les élèves de la maternelle et de l'élémentaire, l'inscription continue à se faire en mairie; les collégiens pourront s'abonner en ligne.

Ainsi, dans la pratique rien ne change. Les chauffeurs et accompagnatrices restent les mêmes; les circuits et les horaires également.





SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT) QUEL PROJET DE TERRITOIRE À L'HORIZON 2035 ?

Les orientations du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables), deuxième grande étape du SCOT après le diagnostic, ont été débattues en Conseil Syndical du SMASP* le 20 juin dernier. Jusqu'à l'arrêt de projet prévue en février 2019, vous pouvez, à tout moment, vous exprimer sur le projet des élus. Voici quelques éléments clés pour bien comprendre de quoi il s'agit.

> Qu'est-ce que le PADD ?

Le PADD est élaboré en fonction des enjeux déduits du diagnostic présenté en réunions publiques dans chaque intercommunalité en fin d'année 2017. Le PADD est le projet politique partagé par les élus du territoire du SCOT à l'horizon 2035. Il affirme des valeurs et des objectifs pour le développement et l'aménagement du territoire dans les 15 prochaines années, dans les domaines suivants : urbanisme, économie, commerce, habitat, mobilité, environnement, numérique, énergie et climat, paysages, ressources naturelles et biodiversité.

> Quels défis doit-il relever ?

Le PADD du SCOT du Seuil du Poitou doit être le support d'un projet d'aménagement territorial cohérent et solidaire, portant une vision globale et transversale.

Il doit également anticiper les mutations économiques, sociales et environnementales à venir, sinon, le SCOT serait rapidement caduque.

Quelles sont ces mutations ? Tout d'abord, la **transition énergétique et écologique** nécessaire à la lutte contre le changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre et la raréfaction des ressources naturelles. Ensuite, l'**évolution des modes de vie** induites par le vieillissement de la population, la révolution numérique que nous sommes en train de vivre, la mobilité croissante, la hausse de la consommation de services et de loisirs. Enfin, la **mutation de l'emploi** qui combine tertiarisation, relocalisation, délocalisation, perte d'emplois manuels peu qualifiés et émergence de nouveaux emplois, notamment dans la robotique et plus globalement le numérique.

> Pourquoi êtes-vous directement concernés par le PADD ?

Ces défis et enjeux vous concernent directement, et de votre avis sur ces questions dépendront la qualité et la pérennité du SCOT. Il est donc très important, en tant qu'usagers, d'exprimer vos opinions, réflexions et expériences afin d'alimenter les débats. Le processus participatif mis en route dans l'élaboration du SCOT est fondamental pour construire un projet de territoire proche des besoins présents et à venir de tous les habitants.



> À quelles questions le PADD répond-il ?

Comment rendre le territoire plus attractif ?

L'attractivité du Seuil du Poitou dépend de sa capacité à préserver et à renforcer son dynamisme économique. Un enjeu qui passe notamment par la valorisation de sa situation géographique stratégique, le développement des pôles économiques, d'équipements et de services, la promotion du tourisme et le développement de l'activité agricole et agroalimentaire.

Comment réduire les déséquilibres territoriaux ?

La richesse du territoire réside dans la complémentarité entre les espaces urbains, périurbains et ruraux. Pour la préserver, le PADD doit adopter une stratégie non concurrentielle entre ces territoires et trouver un équilibre entre les grands secteurs géographiques qui ont des dynamiques socio-économiques différentes, de façon à réduire les écarts.

Dans ce cadre, l'habitat, les équipements, l'offre commerciale, mais aussi l'accessibilité multimodale (vélo-train-bus- covoiturage, transport à la demande) et numérique (haut et très haut débit) sont des outils au service du développement du territoire et de la réduction des déséquilibres.

Comment créer des villes et des bourgs de qualité ?

Face à l'urbanisation périphérique des villes et des bourgs, les centralités historiques ont vieilli et se sont dégradées. Pour leur redonner une véritable qualité d'usage, le PADD construit une stratégie globale visant à les revitaliser.

Le principal levier est celui de l'intensité urbaine (densité, mixité, multifonctionnalité et interactions) qui va de pair avec la limitation de la consommation foncière encourageant le renouvellement urbain et la reconquête des friches.



Enfin, les orientations du PADD contribueront à requalifier les entrées de villes dégradées, à valoriser la diversité paysagère et à qualifier les limites entre la ville et la campagne, notamment.

Comment valoriser les ressources naturelles ?

Les ressources naturelles jouent un rôle essentiel pour l'attractivité du cadre de vie. Les enjeux de la transition énergétique et écologique ont souligné des besoins de préservation, de valorisation et d'aménagement. Notre dépendance vis-à-vis des énergies carbonées (carburant et gaz), générant une forte émission de gaz à effet de serre, implique de :

- mieux maîtriser les consommations d'énergie,
- développer les énergies renouvelables (notamment l'éolien et le photovoltaïque sur toiture),
- préserver et renforcer la trame verte et bleue,
- réduire les risques naturels (inondations) et technologiques,
- protéger la ressource en eau.

Retrouvez le projet de PADD sur le site www.scot-seuil-du-poitou.fr

Comment vous exprimer ?

- Par mail : monavis@scotsp.fr.
- Sur Facebook : **SCOT du Seuil du Poitou**.
- Lors des **réunions publiques** (les dates et les lieux sont sur Internet).
- Sur Internet : www.scot-seuil-du-poitou.fr (rubrique "Le SCOT et vous/Votre avis nous intéresse")
- Sur les **registres d'expression** (la liste des lieux de mise à disposition est sur Internet).

NOUVEAU : LA VIDÉO DU SCOT EN LIGNE !

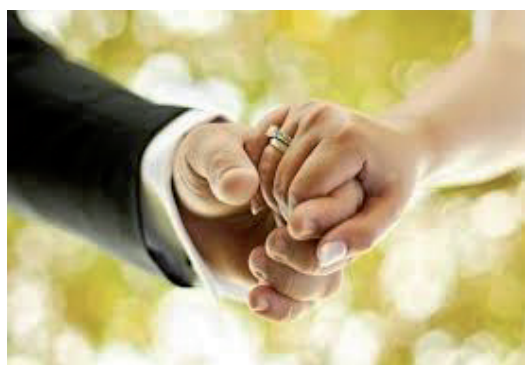
Un nouvel outil pour exposer simplement les fondamentaux du SCOT sur : www.scot-seuil-du-poitou.fr



Naissances. Nous souhaitons la bienvenue à...

COLIN Tim	le 4 Janvier	THIBAUT Alice	le 8 Juillet	WORONIAK Malya	le 31 Août
THEVENET Yvann	le 14 Janvier	VIGNEAULT Nina	le 9 Août	THOMAS Lucy	le 22 Septembre
DELAHAYE Alice	le 31 Janvier	VIGNEAULT Emma	le 9 Août	FONTAINE Anaé	le 30 Septembre
PLAULT Naho	le 18 Mars	GASTINEAU Thibo	le 19 Août	IFAOLEKA Noah	le 17 Octobre
FACKEURE Kataleya	le 20 Mars	DREUX Noam	le 19 Août	AKIK Eden	le 16 Novembre
PIERSON Sérén	le 9 Avril	ROCHER Malhonne	le 20 Août	BIHLER Alice	le 17 Novembre
BOUTHIER Lorenzo	le 23 Mai			BABARIT Hugo	le 4 Décembre

Mariages. Nos vœux de bonheur à...



LEFRAIN Delphine et EBOUMBOU-ESSOUKAN Ekoue	le 6 Janvier
CARI Katarina et CHERI-ZECOTE Cédric	le 6 Janvier
MIRBEAU Patricia et ARTEAULT Alain	le 17 Février
VERGNAUD Stéphanie et CHICOT Jérôme	le 28 Avril
CYBARD Edwige et CUIILLERIER Christophe	le 1er Juin
VILLAIN Aurélie et MENARD Stéphane	le 16 Juin
HAY Cécile et DALLEAU Emmanuel	le 5 Juillet
CHAMPION Natacha et LE MIGNON David	le 7 Juillet
COLIN Christelle et ANDRE Stéphane	le 14 Juillet
CONTRITO Lucette et MIRONET Patrick	le 11 Août
LOIZON Laura et DOMS Anthony	le 22 Septembre
BLET Magali et LEWIS Keir	le 29 Septembre
REX Estelle et LUCAS Benjamin	le 27 Octobre
VEVE Pauline et DECKER Idir	le 3 Novembre

Nos pensées émues à ceux qui nous ont quittés et à leur famille.

Décès.

ETOURNEAU Simone née RANGER	le 3 Janvier 2018	HERAULT Pierre	le 21 Mai 2018
FAVIN Annette née BOULET	le 4 Janvier 2018	BRUNEAU Liliane née CAILLAS	le 30 Mai 2018
SMITH Léona née SERVAIS	le 12 Janvier 2018	DUBOIS Michel	le 4 Juillet 2018
HEBLES Robert	le 30 Janvier 2018	GOIGOUX Eugène	le 8 Juillet 2018
EMERY Robert	le 1er Février 2018	VERNEVEAUX Philippe	le 16 Juillet 2018
BIAVA Marie	le 12 Février 2018	PLOQUIN Ginette née CHESNE	le 12 Août 2018
EPRON Claude	le 13 Février 2018	DENIS Sylvia née SABOURIN	le 10 Août 2018
COUTAT Robert	le 20 Février 2018	PUIG Paulette née CHAMBON	le 22 Août 2018
ROCHETEAU Henri	le 13 Mars 2018	BIENVAULT Pierre	le 29 Août 2018
BIGOTEAU Chantal née DUTARDRE	le 29 Mars 2018	SACRISTE Micheline née BRUNETEAU	le 25 Septembre 2018
HEUZE Frédéric	le 2 Avril 2018	TOUZALIN André	le 27 Septembre 2018
MOREAU Michel	le 14 Avril 2018	BRAULT Yvette née NIVERT	le 2 Octobre 2018
MOREAU Marguerite née MARAIS	le 22 Avril 2018	SERREAU Martine née LECOEUR	le 4 Octobre 2018
BARDEAU Claude	le 24 Avril 2018	GADIN Paulette née MAUNY	le 21 Octobre 2018
PALLU Francine	le 4 Mai 2018	CHARCELLAY Marie-Ange née LHOMMEDET	le 23 Octobre 2018
COCHARD Hubert	le 6 Mai 2018	VILTART Bernadette	le 26 Octobre 2018
GERME Paulette née LUNET	le 12 Mai 2018	MENANT Henri	le 12 Novembre 2018
		SCHELSTRAETE Ginette née DUGUE	le 16 Novembre 2018

Cette liste est enregistrée selon les transcriptions reçues des différentes Mairies du lieu de la déclaration.

Tout oubli serait indépendant de notre volonté. Merci de votre compréhension.

A savoir



Sécurité routière

Plusieurs zones ont été sécurisées sur notre commune par divers aménagement de la voirie: route de Vaux, rue Justin Pachet, rue du stade...

Parce qu'une vie est irremplaçable,

Respectons et faisons
respecter la vitesse et la signalisation

dans notre agglomération

STOP aux INCIVILITES



Je suis
responsable de
mon chien

JE RAMASSE

AIMER sa ville

C'est la respecter

Contre les frelons asiatiques



Faites des pièges dès maintenant

Le piège !!!

Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide (1,25 litre, 1,5 litre, 2 litres) coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers (et fixée par deux agrafes) pour faire entonnoir.

Pour permettre aux petits insectes non ciblés de s'échapper, faites des petits trous (environ 5mm) avec un bout de fil de fer chauffé.

Au fond de cette bouteille, versez :

- un verre de bière brune de préférence
- un verre de vin blanc (qui repousse les abeilles)
- un trait de sirop (cassis ou framboise, ...)

Ce piège peut-être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,50m ou 2 mètres (pour une bonne surveillance). Il peut également être placé sur un balcon.

Plus on met de pièges, même sur un petit terrain, plus on augmente les chances de capture.



Jusqu'au 1er mai, vous pouvez piéger des reines fondatrices de colonies de frelons asiatiques.

Passée cette période, vous risquez de capturer de nombreuses espèces autochtones (frelons jaunes, guêpes, etc ...)

Il vaudra donc mieux retirer vos pièges.

Chaque fondatrice piégée = un nid en moins !!!



Pour préserver l'éco-système, aidez les apiculteurs et l'ensemble des citoyens à lutter contre la prolifération du frelon asiatique. C'est un geste citoyen et écologique qui concerne tout le monde ; faites-le savoir autour de vous.

Pour les personnes qui amorcent actuellement des travaux scientifiques sur ce frelon, ayez l'amabilité de nous indiquer chaque semaine le nombre d'individus que vous aurez piégés, et de nous informer s'il y a eu des accidents liés au frelon.



Animaux errants



Le problème des animaux errants se pose

très régulièrement dans notre commune. Chaque propriétaire d'un animal en est responsable et devra donc s'acquitter des frais occasionnés pour sa prise en charge par une société privée mandatée par la Communauté d'Agglomération s'il est retrouvé errant.

Transport solidaire

Rappel : les bénévoles et les bénéficiaires peuvent toujours s'inscrire en mairie.

Renseignements et inscriptions auprès de Florence Suchaire au 05 49 86 40 01

Nouveau dans notre commune

ESPACE FUNERAIRE DANGEEN

Zone artisanale

Route de Buxières

05 49 20 15 96

Bulletin d'Informations des Associations

A. S. TENNIS DE TABLE

L'A. S. TENNIS DE TABLE DANGÉ / LES ORMES comprend 48 licenciés jeunes et adultes, les séances d'animation et d'entraînement sont complètes :

- 20 jeunes le mardi,
- 8 jeunes le vendredi (créneau « compétition »).
- Un nouveau créneau "compétition" a été ouvert le mercredi après-midi.

Notre tournoi homologué départemental aura lieu les 19 et 20 avril 2019, salle du tennis couvert, un tableau "non licenciés-loisir" sera ouvert à tout public : jeunes et adultes.

ROUT'ARTS SYMPAS 86

Nous vous indiquons nos prochaines manifestations :

THE DANSANT avec Manu BLANCHET :
Vendredi 15 Février 2019 à 14h00
à la Salle des Fêtes

LOTO :
Samedi 30 Mars 2019
à la Salle des Fêtes
Ouverture des portes à 18h30.
Début des jeux à 20h00.

LES NATURELLES
Dimanche 13 Mai 2019
Avec la Municipalité
FÊTE DE LA LOCOMOTION :
Dimanche 2 Juin 2019
À partir de 9h—Centre bourg

L'équipe des Rout'Arts Sympas 86



Judo Club
Dangé Saint Romain

柔道 pour Tous

facebook

INFOLINE: 05.49.90.08.19
06.66.27.01.80

ATTENTION, NOUVEAUX HORAIRES SAISON 2018/2019.

- * 17h/17h45: **BABY JUDO** (• 6 ans).
- * 17h45/19h: **SOUS-POUSSINS** et **POUSSINS** (+ 6 ans).
- * 19h/20h: **ADULTES**. (JUIJITSU).

Troupe Théâtrale « Pas d'chichi à Dangé »

HISTOIRE : « Arrête tout ça ! »
de Vivien LHERAUX

LES DATES :

Le 18 janvier à Dangé St-Romain, le 26 janvier à Abilly, les 1 et 2 février à Ingrandes, le 9 Février à Antran, les 8 et 9 Mars à Ingrandes, le 16 mars à Cenon, le 23 mars à Availles (2 représentations).

La troupe est toujours à la recherche de personnes qui souhaitent s'investir.

Infos et contact : thomasbraguier@yahoo.fr

ATELIER PRÉVENTION DES CHUTES

SALLE DES FÊTES DE DANGÉ-ST-ROMAIN

MARDI 19 MARS 2019 À 14H

Chut... Ça n'arrive pas qu'aux autres !

Maison des services ADMR
Dangé-St-Romain
Tél 05 49 90 08 19
30 rue Ludovic Goulier
86220 DANGÉ-ST-ROMAIN

- Prévenir les chutes chez les personnes âgées de plus de 60 ans vivant à domicile
- Les informer sur l'importance d'un aménagement adapté de l'habitat, dans les préventions des chutes



FOYER CULTUREL

CONTACT : 05 49 86 44 18 -
4 place du Champ de Foire

Site internet : <https://sites.google.com/site/foycultureldangestromain>

les matins de 9h à 12h du lundi au vendredi
et le mercredi de 16h 30 à 18h 00

Le Foyer Culturel vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2019.

Nos prochaines manifestations à venir sont :

- **Vendredi 8 février 2019** à 20h 30 :
« Histoires d'en parler » - Salle Jules Ferry
« L'auto-guérison, comment l'activer ? »
Catherine Boissière
- **Vendredi 8 mars 2019** à 20h 30 :
« Histoires d'en parler » - Salle Jules Ferry
« A la recherche de nos ancêtres »
Françoise Allignet
- **Vendredi 5 avril 2019** à 20 h 30 :
« Histoires d'en parler » - Salle Jules Ferry
« Sur les pistes de l'Asie Centrale »
Marie Claude et André Albert
- **Vendredi 3 mai 2019** à 20h 30 :
« Histoires d'en parler » Salle Jules Ferry
« La Vienne en Pays Châtelleraudais, de Bellefond à Port de Piles »
CCHA de Châtelleraut
- **Samedi 4 mai 2019** de 10 h à 12h :
« Histoires d'en parler » Rendez-vous devant la Salle Jules Ferry
« Balade Nature au Bord de l'eau »
Vienne Nature
- **Samedi 15 juin 2019** en soirée :
Fête de la danse, Foyer Culturel
Salle des fêtes
- **Samedi 21 juin 2019** en soirée :
Street Jazz, Théâtre, Anglais et Musique
Salle des fêtes

ATTENTION : 4^{ème} édition de l'exposition :

« Nos voisins ont du talent », le 20 Octobre 2019

Vous avez une passion, un talent artistique : peinture, sculpture, art manuel, travail du bois, du fer, du cuir, encadrement, cartonnage, tapisserie, poterie, etc...

Le Foyer Culturel vous propose un espace gratuit pour toutes vos œuvres, vous pouvez vous faire connaître dès maintenant au 05.49.86.44.18.

Et toujours nos ateliers dans lesquels vous pouvez encore venir vous inscrire :

Anglais (enfants et adultes), art floral, atelier théâtre enfants, atelier couture, broderie et dentelles, danse éveil et initiation, danse classique, danse moderne (enfants, ados et adultes), dessin (enfants, ados et adultes), guitare, informatique, Scrabble, sophrologie, Tai Chi Chuan, yoga et la nouveauté de la saison le Street Jazz (enfants-ados/adultes)

ATELIER PONCTUEL: Patouille Gribouille avec Karine, **le 6 Mars 2019** : « T'as-vu ta tête ». Vous pouvez vous inscrire dès maintenant.



Venez rencontrer d'autres parents pour échanger des expériences et des savoirs dans une ambiance bienveillante. Un accueil chaleureux vous sera réservé lors de nos trois rendez-vous...

La Récré des Parents :

pour faire une pause et parler du quotidien

Tous les lundis (hors scolaire) : 9 h 00 - 11 h 30
Salle Jules Ferry - Participation gratuite

Ateliers du soir : animation autour d'un thème

Les prochains ateliers :

Comprendre nos ados : poser nos questions à Emmanuelle Billon, Psychologue

Le 15 Février : 20 h - 22 h
Salle Jules Ferry

Balade nature en famille

Le Vendredi 7 Juin : 17 h 30 - 17 h
Salle Jules Ferry pour covoiturage
Sur inscriptions

Participation gratuite

Formation O.S.E.R

(Outils pour Saisir les Enjeux de la Relation entre parents et enfants)

*** Livret 2 : L'autorité, ça s'apprend**

Samedi 12 Janvier : Oser changer son regard

Samedi 26 Janvier : Oser l'autorité

Samedi 09 Février : Oser les conséquences éducatives

Samedi 16 Mars : Oser le conflit

Horaires : de 9 h à 11 h 30 - Salle Jules Ferry

Animatrice : Géraldine DESCOURVIÈRES

Tél : 06.27.70.12.98

Participation gratuite : * Inscription à l'association Parl'Ecoule - * Coût du livret (facultatif) : 13 €

C'est à vous de choisir la formule qui vous convient le mieux : un lundi, un vendredi ou un samedi ... ou même les trois à la fois !

Pour tous renseignements complémentaires contactez :

Anna Bardou (animatrice de Parl'Ecoule) : 07.83.86.68.26
Honorine Pelluard (présidente de Parl'Ecoule) : 06.60.74.14.16



L'association Mémoires 14 (M14), est une association gérée de manière collégiale et dynamique par un groupe de 9 bénévoles. Cette association propose des ateliers réguliers de prévention du déclin cognitif et mnésique tout en créant du lien social.

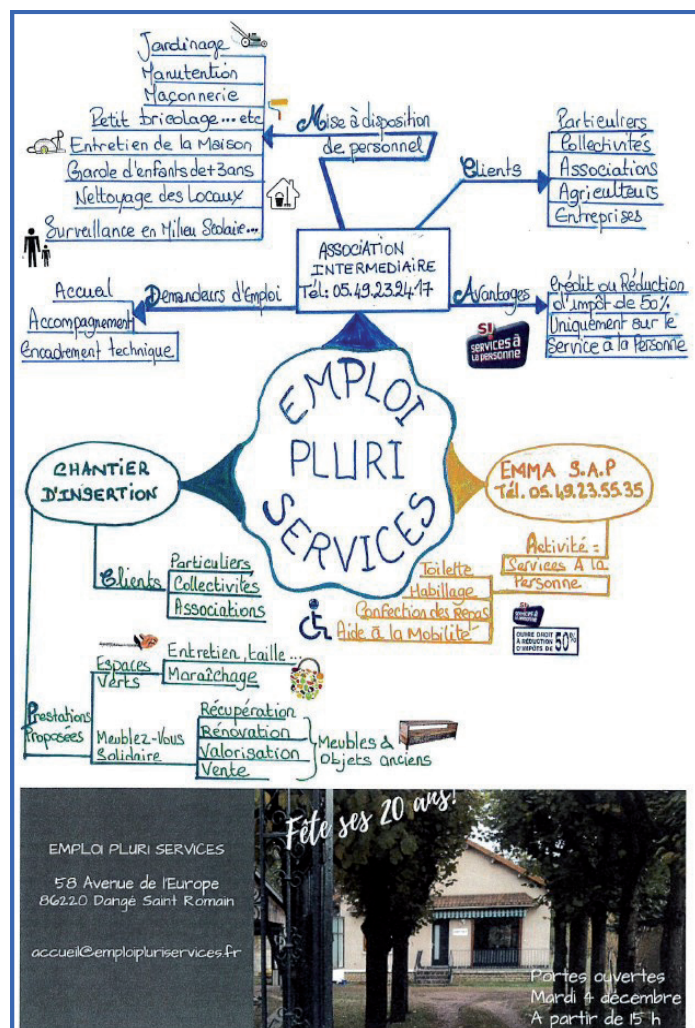
Les ateliers développés par l'association M14 permettent de stimuler nos neurones par des exercices variés et minutieusement étudiés pour faire travailler l'attention, la concentration et la logique. L'animation en petits groupes d'individuels permet d'entretenir notre mémoire dans une ambiance particulière de curiosité et de sympathie où la culture générale est toujours présente. Cette activité accueille des personnes de tout niveau, elle s'adapte à tous en respectant le rythme de chacun, sans aucune compétition.

Grâce aux partenariats locaux avec les communes, associations culturelles et sociales, les structures EHPAD et les Résidences Autonomie, cette activité se déploie sur tout le département de la Vienne. Les ateliers sont ouverts à tous; en consultant le site internet Mémoires 14: <http://memoire14.fr/> vous pourrez connaître les lieux qui sont le plus proche de chez vous et vous y rendre par curiosité, l'association offrant la possibilité d'assister à une séance d'essai gratuite avant toute inscription.

Toutes les animations sont inédites et mises à jour régulièrement en fonction des participants et de l'actualité, permettant à chacun de stimuler sa mémoire par le jeu à l'écrit et à l'oral. L'animateur reconnu pour son savoir-faire tant au niveau créativité qu'au niveau relationnel avec son public, sait mettre les participants à l'aise dans le respect de chacun.

Ces ateliers sont dirigés par Philippe Bugaut diplômé et expérimenté depuis 23 ans; il se tient à votre disposition au 06 26 36 01 23.

Contact: memories14@gmail.com



TENNIS CLUB



La saison 2018/19 a donc débuté avec Anthony Courquin comme enseignant, qui assure les cours des jeunes et des adultes du lundi au vendredi à la salle Hélios à Dangé St-Romain.

Nouveauté : les cours de mini et baby tennis sont assurés le mercredi en fin de matinée.

3 tournois ont déjà été organisés :

- Tournoi 3ème Catégorie d'été, remporté chez les dames par Frédérique Perret D'Angloz (club de Dangé) et chez les hommes par Mathieu Collas (Châtellerault La Nautique).
- 7ème édition du tournoi 3ème Catégorie exclusivement féminin pendant les vacances de la Toussaint, remporté par Adeline Dias Torres du club de Loches.
- Tournoi Galaxie Tennis 8/10 ans le samedi 17/11/2018 remporté par Andy Dupont du club de La Roche Posay.
- Nos prochaines manifestations durant la saison :
 - Samedi 24/11/2018 TMC jeunes,
 - Dimanche 2/12/2018 TMC Dames 3^e série,
 - Samedi 12/01/2019 Tournoi Galaxie Tennis 8/10 ans,
 - Samedi 26/01/2019 Tournoi Galaxie Tennis 8/10 ans,
 - Tournoi open 2ème Catégorie du 13/02 au 02/03/2019,
 - Tournoi Jeunes du 08/06 au 15/06/2019,
 - Tournoi Interne durant la saison,
 - Sans oublier notre traditionnel Tournoi à la cloche le dimanche 16 juin.

Pour la compétition, en seniors +, deux équipes hommes et deux équipes femmes sont engagées.

Il sera ensuite engagé des équipes seniors et jeunes pour le printemps 2019.

Il est toujours temps d'adhérer au club.

Pour d'éventuels renseignements, vous pouvez contacter Mme Martine Perrin, présidente au 06.84.12.34.52



ESOD FOOT / JEUNES AVENIR 86



E. S. OYRÉ-DANGÉ, née de la fusion des clubs, entame sa 5^{ème} saison, représentée par 4 équipes SENIORS :

- L'équipe 1 au niveau régional en R3 — L'équipe 2 en 3ème division qui évolue sur le terrain Marcel THIOULET à Dangé
- L'équipe 3 en 5ème division - Une équipe de foot loisirs

Le club est composé de 28 membres. OYRÉ-DANGÉ ST-ROMAIN est précurseur au niveau de la fusion dans le département de la Vienne. Aujourd'hui de nombreux clubs suivent cet exemple, notre pari sur l'avenir est gagné.

Le groupement Vienne et Creuse crée en 2008 alimente nos équipes séniors. Le 3 Juillet 2012, un article de la Nouvelle République présentait nos jeunes, nous nous projetions en écrivant « atteindre le niveau régional ne se fera pas sans une fusion avec d'autres clubs ».

Le 6 Juin 2018, nous transformons le « Groupement » en « **Groupement Jeunes Avenir 86** » composé des clubs : ANTRAN, BUXEUIL, LEIGNÉ S/ USSEAU, LES ORMES, OYRÉ-DANGÉ, ST RÉMY S/ CREUSE.

Le groupement est essentiel, la ligue de football aquitaine nous oblige à avoir des structures, des éducateurs diplômés. Nicolas GUILLEMOU et Sébastien BRARD assurent la Présidence avec 12 membres et 14 éducateurs qui encadrent les équipes « AVENIR 86 ».

Effectif 170 :

- 1 équipe U16 U17 — 2 équipes U14 U 5 — 2 équipes U12 U13 - 2 équipes U11—Foot animation : 52 Jeunes pousses — 1 équipe U14 U15 Féminines à 11.

Notre commune met à disposition ses installations. Le Stade Marcel Thiollet accueille la semaine les entraînements, le samedi après-midi les compétitions de jeunes et le samedi soir les séniors.

Merci à tous les bénévoles qui se dévouent la semaine et le week-end pour permettre à nos jeunes de pratiquer un sport et animer notre commune, tous les volontaires seront accueillis avec plaisir.

ES Oyré-Dangé : adresse facebook : **ESOYREDANGE** — Joël DECHAUME Tél : 07.87.11.57.07 et Philip RENOUX Tél : 06.86.67.39.04

AVENIR 86 : adresse facebook : **GROUPEMENTDEJEUNESAVENIR86** —

Sébastien BRARD Tel : 06.26.88.75.05 et Nicolas GUILLEMOU Tél : 06.69.18.54.58

Pour finaliser notre présentation, voici une citation d'Antoine de Saint-Exupéry :

« pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible »



AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Une année s'achève, une autre commence et nos malades ont toujours besoin de vous et de votre sang. Les membres du bureau des donneurs de sang de Dangé Saint Romain se joignent à moi pour vous présenter tous leurs meilleurs vœux de santé, prospérité, réussite, bonheur... Que cette année 2019 soit excellente pour vous, votre famille et vos amis. Au cours de l'année 2018 nous avons reçu 3 collectes de sang au cours desquelles 120 volontaires ont donné leur sang sur 137 présents. Nous avons accueilli 10 nouveaux donneurs. Des poches à pain ont été offertes aux boulangeries. 14 enfants d'amicalistes ont reçu un jouet lors de l'arbre de Noël.

Dans notre commune, 1927 personnes qui ont entre 18 et 70 ans peuvent éventuellement venir donner leur sang.

En 2017, 87 volontaires dont 66 prélevés pour 2 collectes. 54% des donneurs lors de ces collectes résidaient à Dangé St Romain. Cela représente seulement 3% de la population en âge de donner.

Provenance des donneurs en 2017 :

Communes des donneurs	Provenance des donneurs avec 1 don en 2017	Nombre de donneurs habitant cette ville avec 1 don en 2017
Dangé St-Romain	31	56
Les Ormes	6	34
Vaux-sur-Vienne	3	10
Oyré	2	56
Antogny-le-Tillac	2	6
La Guerche	2	3
Châtelleraut	1	438
St Gervais-les-3-Clochers	1	45
Descartes	1	66
Ingrandes	1	41

Exemple :

- 31 donneurs habitent Dangé St-Romain et donnent à Dangé St Romain.
- 56 donneurs habitent Dangé St-Romain et donnent leur sang.

En 2017 :

- 6 donneurs avaient entre 25 et 34 ans.
- 13 donneurs avaient entre 35 et 44 ans.
- 12 donneurs avaient entre 45 et 54 ans.
- 26 donneurs avaient entre 55 et 70 ans.
- 21 femmes et 36 hommes sont venus donner leur sang à Dangé St Romain

Pour 2019:

Les collectes de sang se feront dans la salle Jules Ferry les :

Samedi 26 janvier de 8 h30 à 12 h 00 — **Lundi 20 mai** de 15 h 00 à 19h00

Lundi 13 septembre de 15h00 à 19h00

Une sortie en car d'une journée sera organisée le 22 juin: En petit train l'histoire du Perche Sarthois, en bateau la Venise de l'Ouest et la visite d'un élevage de daquets et de biches.

Assemblée générale et arbre de Noël auront lieu le 13 décembre 2019.

Le bureau est toujours en attente de jeunes recrues et il serait dommage que cette association disparaisse.

Venez nous voir lors des collectes, nous pourrions répondre à vos questions en toute simplicité.

Jean-Pierre Guédon



COMITÉ DES FÊTES

Vide grenier
Dimanche 14 Juillet 2019



APE / APEL



Randonnée Semi-Nocturne
Samedi 04 Mai 2019

présence verte services
libres d'être actifs

[VOTRE TÉLÉASSISTANCE]

N° 1 de la téléassistance en France, Présence Verte est depuis 30 ans le partenaire de l'autonomie des personnes grâce à des solutions sur mesure, adaptées à leurs besoins et modes de vie.

Aujourd'hui, Présence Verte propose deux offres :

- **ActivZen**, la téléassistance classique pour être en sécurité chez soi
- **ActivMobil**, la téléassistance pour être en sécurité dans tous vos déplacements
- **ActivDialog**, qui propose d'allier sécurité, lien social et convivialité avec une téléassistance connectée.

Autonomie mais jamais seul

Le choix de la liberté

[Vos REPAS à LA CARTE à DOMICILE]

- Des repas au gré de vos envies, à la carte ou respectant votre régime,
- Des textures adaptées à vos besoins (haché, coupé fin, mouliné)
- Variés, de qualité et avec du goût !
- Un service flexible et sans engagement
- Une tarification simple pour un budget maîtrisé (crédit d'impôt)
- La possibilité de commander les menus en ligne

PROXIMITÉ

SOLIDARITÉ

INNOVATION

Plus d'infos sur presenceverteservices.com
Par téléphone : 05 49 44 59 99

37 rue du Touffenet 86000 Poitiers
8h30-12h / 13h30-16h30

services à la personne

Informations Maison des Associations

Place René Monory - Tel : 05.49.19.73.22
courriel : maisondesassociations1.dsr@gmail.com

	Semaine Paire		Semaine Impaire	
Lundi	9 h - 12 h	-	-	-
Mardi	9 h - 12 h	-	9 h - 12 h	-
Mercredi	9 h - 12 h 30	14 h - 17 h 30	9 h - 12 h	14 h - 17 h 30
Vendredi	9 h - 12 h	14 h - 18 h	9 h - 12 h	14 h - 17 h 30